

# LA FICHE D'INSCRIPTION

PSG ACADEMY SAISON 2010



Fiche d'inscription à retourner à :

PSG MERCHANDISING – PSG ACADEMY  
24, rue du Commandant-Guilbaud – 75016 Paris

## Stagiaire

Nom : .....  
Prénom : .....  
Sexe : .....  
Date de Naissance : .....  
Club :  Oui  Non  
Si oui, poste occupé : .....  
Club actuel : .....

Taille : .....  
Poids : .....  
Taille équipement <sup>(1)</sup> :  8 - 10 ans  
 12 - 14 ans  
 S  
 M

PHOTO

(1) Attention, les échanges ne pourront se faire que dans la mesure du possible

## Correspondance

L'adulte responsable :  Père  Mère  Tuteur  
Nom et Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Tél : ..... Portable : .....  
Email : .....

L'adulte responsable est-il la personne à contacter en cas d'urgence ?  Oui  Non  
Si non, indiquer ses coordonnées :  
Nom et Prénom : .....  
Tél : .....

## Fiche sanitaire

**Vaccinations** : le stagiaire est-il à jour de ses vaccinations ?

- Oui (Joindre copie du carnet de vaccinations à jour)  
 Non Si le Stagiaire n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

**Maladies** : Le stagiaire a-t-il eu les maladies suivantes ?

- Varicelle  Coqueluche  Oreillons  Rubéole  Asthme  
 Scarlatine  Rougeole  Angine  Otite

Autres problèmes ou difficultés de santé en indiquant les dates (maladies, accidents, hospitalisations, allergies, crises...) : .....

**Recommandations** : le stagiaire suit-il un traitement médical :

- Oui. Si oui, lequel ? .....  
 Non

Si le Stagiaire doit suivre un traitement médical pendant le stage, n'oubliez pas de joindre l'ordonnance des médicaments.

**Restrictions alimentaires** (réponse facultative) :

- Aucune  Végétarien  Sans porc  Sans sucre  Sans sel  Autres.....

## Connaissance de psg academy

Comment avez-vous eu connaissance de PSG Academy ?

- Brochure  Site PSG.FR  Boutiques PSG  Par des amis / Famille  
 Presse  Par la publicité  Ancien stagiaire  Autre: .....



# LES CONDITIONS GENERALES



## DOCUMENT A CONSERVER

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard un mois avant le début du stage choisi.

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité au plus tard un mois avant le début du stage.

A défaut, le stage sera considéré comme annulé du fait du Stagiaire et le montant des arrhes ne sera pas restitué.

Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement, la restauration ainsi que l'équipement officiel PSG Academy – Nike offert.

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE**

### 1) Remplir soigneusement la fiche d'inscription

### 2) Joindre les pièces suivantes :

- La photocopie recto verso de la *pièce d'identité* du Stagiaire
- Une *photo d'identité* récente du Stagiaire à coller
- La *photocopie des vaccinations* à jour sur le carnet de santé
- Le règlement du prix du stage, lequel pouvant être effectué comme suit :
  - soit un premier versement par **chèque à titre d'arrhes** <sup>(1)</sup>, le solde devant être adressé au plus tard 15 jours avant la date du stage.
  - soit le versement de **la totalité** <sup>(2)</sup> du prix du stage.

### 3) Apporter le premier jour du stage un certificat médical d'aptitude du Stagiaire à pratiquer le football et de non contagion de moins de 15 jours.

(1) 250€ pour les stages au Centre National de Rugby de Marcoussis et au Camps des loges/150€ pour les stages à l'Urban Football

(2) 690€ pour les stages au Centre National de Rugby de Marcoussis/550€ pour les stages au camp des Loges/400€ pour les stages à l'Urban Football

## Annulation du stage

### DU FAIT DU STAGIAIRE

- Toute annulation doit se faire par lettre recommandée
- De l'inscription à un mois du stage : retenue des arrhes versés et remboursement du solde du prix total éventuellement versé.
- De un mois à 15 jours du stage: retenue de 75 % du prix total.
- Moins de 15 jours du stage: retenue de 100 % du prix total.
- En cas d'annulation pour raison médicale (dûment justifiée par la production d'un certificat médical), le stagiaire sera intégralement remboursé des sommes déjà versées et ce quelle que soit la date de l'annulation, à l'exception de la retenue d'une somme de 65 € pour frais de dossier.

### DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaire (20) n'est pas atteint. Dans ce cas, l'Organisateur vous en informera par écrit au plus tard un mois avant le début du stage pour les stages d'été et 15 jours avant le début du stage pour les stages d'Hiver, de Printemps ou de la Toussaint.

L'Organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année 2010, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'Organisateur remboursera les sommes déjà versées.

## Equipements nécessaires pour chaque stagiaire

(En dehors de l'équipement offert)

- 1 paire de crampons moulés (*pas de crampons alu*)
- 1 paire de protège tibias
- 2 serviettes de toilette
- 1 vêtement de pluie

- 1 paire de chaussures running ou training
- 1 paire de tongs
- Le nécessaire de toilette
- 1 pull

## Le déroulement du stage

### Règlement interne

La participation du Stagiaire aux activités sportives a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer.

De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans ses centres, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du centre.

Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

En inscrivant un enfant mineur à la PSG Academy, les parents, tuteurs ou représentants légaux ou responsables acceptent la mise en oeuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.

Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.

La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit (sauf départ prématuré).

# LES CONDITIONS GENERALES



DOCUMENT A CONSERVER

## Depart du stage

### EN COURS DE STAGE

- Toutes blessures ou maladies constatées par le médecin de l'Organisateur et nécessitant le départ du stagiaire du centre, donnera lieu à un remboursement calculé au prorata du nombre de jours restant à courir jusqu'à la fin du stage.

- Tout départ volontaire du stagiaire du centre non justifié par des raisons médicales ne donnera lieu à aucun remboursement. L'organisateur se réserve le droit de ne laisser partir le stagiaire qu'à condition que soit respectée la décision de l'adulte responsable prise concernant son départ en fin de stage.

### A LA FIN DU STAGE

- La "prise en charge par un tiers" n'est valable que pour la fin de journée de stage.

Ce n'est qu'à l'issue de la journée effectuée que le stagiaire sera autorisé à sortir du centre ou à quitter le lieu de rassemblement, à condition que soit respectée la décision de l'adulte responsable prise concernant le départ du stagiaire en fin de journée.

## Assurance

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part de PSG Academy du fait de l'organisation de l'évènement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance "Responsabilité Civile". Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant.

## Renseignements

### **PSG Merchandising – PSG Academy**

24, rue du Commandant Guilbaud – 75016 Paris

Tel: 3275 choix 4 - Fax: 01 47 43 72 40

Internet : [www.psg.fr](http://www.psg.fr) rubrique « stages foot »

Email: [psgacademy@psg.fr](mailto:psgacademy@psg.fr)

**Informatique et libertés** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destinée à gérer l'inscription des Stagiaires aux stages par nos services. Conformément à l'article 32 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : PSG Merchandising, 24 rue du Commandant-Guilbaud, 75016 Paris



ALAINAFFLELOU

